

2016-06-087-DAP

nomenclature: 9.1.1

* Transmission électronique via le Tiers de Télétransmission homologué "landespublic" (ALPI)

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 30 JUIN 2016

OBJET : APPROBATION DU PLAN VELO DE TARNOS

L'an deux mille seize, le trente juin, à vingt heures. Le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur LESPAGE, Maire.

PRÉSENTS

M. LESPAGE, Mme NOGARO, M. PERRET, Mme DUFAU, M. DUBERT, Mme DUPRE, M. GONZALES, Mme DESTOUESSE, M. LAURENT, Mme CORRIHONS, Mme MOUNIER, M. SALLABERRY, M. COUTIER, Mme CAMBRONERO, M. GARANS, Mme PICAT, M. DUBUS, Mme SAINT-AUBIN, Mme BISBAU, Mme PERIMONY-BENASSY, M. SAUBIETTE, Mme MONTAUCET, Mme DELAVENNE, M. CLAVERIE

Sortie de M. LESPAGE aux points n°2016-06-072-DR/FIN, n°2016-06-074-DR/FIN, n°2016-06-076-DR/FIN et n° 2016-06-078-DR/FIN

ABSENTS REPRÉSENTÉS

M. LAPEBIE	procuration à	Mme MONTAUCET
Mme BAULON	procuration à	Mme NOGARO
Mme BIRLES	procuration à	M. COUTIER
M. HERVELIN	procuration à	Mme DUFAU
M. LECERF	procuration à	Mme SAINT-AUBIN

ABSENTS EXCUSÉS

M. AJA, Mme FAURE

ABSENTS

M. ROBLES, M. POULAERT

SECRETARE DE SEANCE : Mme NOGARO

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 24

23 (points n°2016-06-072-DR/FIN, n°2016-06-074-DR/FIN, n°2016-06-076-DR/FIN et n°2016-06-078-DR/FIN)

Nombre de pouvoirs: 5

Nombre de votants : 29

28 (points n°2016-06-072-DR/FIN, n°2016-06-074-DR/FIN, n°2016-06-076-DR/FIN et n°2016-06-078-DR/FIN)



2016-06-087-DAP - APPROBATION DU PLAN VELO DE TARNOS

* Transmission électronique via le Tiers de Télétransmission homologué 'landespublic' (ALP1)

Monsieur le Maire expose,

En ville, le vélo constitue un moyen de déplacement économique, écologique, convivial et bon pour la santé. Il est en ces termes une alternative sérieuse aux déplacements en voitures individuelles qui coûtent cher aux propriétaires mais également aux contribuables, qui contraignent fortement le cadre de vie, du point de vue de l'organisation urbaine comme de la qualité de l'air, et qui impactent le niveau de sécurité de la voie publique et l'amélioration de la santé publique.

En outre, dans les grandes comme les petites villes, un déplacement de moins de 4 km en zone urbaine est souvent plus rapide en vélo qu'en voiture.

Avec 100 km de voirie, la Ville de Tarnos dispose actuellement d'un peu plus de 22 km de cheminements adaptés aux vélos, organisés en pistes cyclables, bandes cyclables ou espaces partagés avec les piétons. Les évolutions urbaines, démographiques et sociales dont a témoigné la Commune durant les deux dernières décennies nous amènent aujourd'hui à porter une attention particulière à l'organisation et au développement de la pratique du vélo à Tarnos. Il s'agit d'envisager le vélo comme un moyen de transport au quotidien, au même titre que l'automobile ou le transport collectif.

A titre d'exemples, les actions engagées et à venir déclinées dans le Schéma Directeur d'Aménagement du Centre Ville, le projet de Trambus, dont nous espérons tous qu'il se concrétisera à l'horizon 2020, le dynamisme des zones portuaires et industrielles et l'attrait de plus en plus marqué pour des sites naturels de notre territoire tel que les plages de la Digue et du Métro, ne sauraient être efficaces sur la seule logique du tout voiture.

De plus en plus d'administrés et de visiteurs en saison touristique, utilisent ou sont prêts à utiliser le vélo comme moyen de transport régulier.

Il convient dès lors d'organiser les actions à mener pour accompagner ces démarches et promouvoir les déplacements doux sur le territoire communal. C'est dans ce cadre que la Ville de Tarnos se dote d'un Plan Vélo, document destiné à définir et planifier les interventions publiques pour la promotion et l'amélioration de l'usage du vélo à Tarnos.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu son Président,

Vu le Code Général des Collectivités Locales et notamment l'article L 2121-29

Considérant le projet du Plan Vélo de Tarnos

DELIBERE

APPROUVE le Plan Vélo de Tarnos



DIT que les Collectivités Territoriales, dans le cadre de leurs compétences respectives, seront associées à la mise en oeuvre du Plan Vélo de Tarnos.

* Transmission électronique via le Tiers de Télétransmission homologué "landespublic" (ALP1)

CHARGE Monsieur le Maire d'engager les actions d'aménagement, d'équipement et de promotion du vélo telles que prévues dans le Plan Vélo de Tarnos.

Vote: 29

Pour: 27

Abstention: 2 (Mme Delavenne et M. Claverie)

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

(suivent les signatures)

Pour extrait certifié conforme

Tarnos, le 1^{er} juillet 2016

Le Maire

